



Département
de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

ID : 085-218501096-20241209-2024DECDEL27-DE



Date de la convocation : 3 décembre 2024
Séance du Conseil Municipal : 9 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD - Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU (sauf aux délibérations 34 et 35) - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET - Odile PINEAU - Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU – Roger BRIAND - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD – Pierrick THOMAS - Jean-Marie GIRARD - Véronique BESSE – Angélique BOISSELEAU - Isabelle CHARRIER-FONTENIT - Maryvonne GUERIN - Fanny GIRARD - Karine LOIZEAU – Lilian BOSSARD – Marietta BOONEFAES – Jean-Marie RAUTUREAU – Marie-Annick MENANTEAU - Steven BARTHELEMY – Laurence MARTINEAU - Fabrice ABRAHAM – Joseph LIARD - Marie-Bernadette RIVIERE

Excusés : Christophe VERONNEAU donne pouvoir à Isabelle CHARRIER-FONTENIT
Aurélie PAQUEREAU donne pouvoir à Marie-Bernadette RIVIERE
Julie MARIEL-GODARD
Etienne BLANCHARD

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 29
28 aux délibérations 34 et 35
Nombre de conseillers votants : 31
30 aux délibérations 34 et 35

Secrétaire de séance : Laurence MARTINEAU

27- PARTICIPATION À VENDÉE EAU – CONVENTION N°PI°08.002.2023 – DESSERTE EAU POTABLE – 1 RUE RAYMOND KOPA

Dans le cadre de la réalisation d'un centre médical de soins immédiats sis au 1 rue Raymond Kopa, il est nécessaire de réaliser une extension du réseau d'adduction d'eau potable pour desservir le futur bâtiment.

Aussi, il est proposé au Conseil municipal de signer la convention n°08.046.2024 pour la réalisation de ces travaux d'extension du réseau d'eau potable, représentant la participation suivante à verser à VENDÉE EAU :

Objet	Base participation	Participation de la Commune		Imputation
		%	Montant	
BUDGET PRINCIPAL 1 - Communes et collectivités locales, Établissements publics ou assimilés pour une opération à caractère social - extensions du réseau pour lotissements, Z.I., Z.A., bâtiments, - ouvrages et terrains leur appartenant,	3 859,69 €	50 %	1 929,84 €	VOI 845 2315 9010 RECU V001
TOTAL HT			1 929,84 €	
TVA 20%			385,97 €	
TOTAL TTC			2 315,81 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget principal 2024,

Vu le projet de convention n°08.046.2024 relatif aux modalités techniques et financières de réalisation de l'extension de la desserte en eau potable sis rue Raymond Kopa ci-annexé,

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement de la Ville et Grands Travaux du 25 novembre 2024,

Vu le rapport de Steven BARTHELEMY,

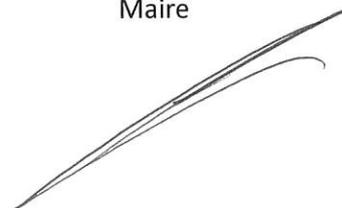
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide la réalisation des travaux susmentionnés et du versement de la participation correspondante dont les crédits sont prévus au budget principal sur le compte VOI 845 2315 9010 RECU V001
- autorise M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer la convention susmentionnée.

Laurence MARTINEAU
Secrétaire de séance




Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire



Transmis en Préfecture le : 13 DEC. 2024
Publié électroniquement le : 13 DEC. 2024
Notifié le :